

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine		
AVIS N° 2014 – 112		
<u>Date :</u> 16/04/2014	<u>Objet :</u> Plan régional d'actions en faveur du Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) (2014-2024)	<u>Vote :</u> FAVORABLE

Le CSRPN, réuni le 16 avril 2014 a assisté à la présentation du plan régional d'actions en faveur du Milan royal (*Milvus milvus*) portant sur la période 2014-2024 réalisée par Guillaume Leblanc pour le compte de Lorraine Association Nature (LOANA) accompagnée de Sophie Ouzet de la DREAL Lorraine.

Au préalable, les membres du CSRPN ont pu consulter les documents mis en téléchargement sur le site à accès restreint du CSRPN de Lorraine.

PRESENTATION :

☛ Rappel sur le principe et les objectifs des plans nationaux d'actions

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des programmes visant à s'assurer du bon état de conservation de l'espèce ou des espèces menacées auxquelles ils s'intéressent, par la mise en œuvre d'actions visant les populations et leurs milieux.

La DREAL Lorraine est coordinatrice nationale de 4 PNA (Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun, Crapaud vert, Pies-Grièches) ; 13 autres PNA dont le Milan royal concernent la Lorraine (Chiroptères, Odonates, Maculinea, Butor étoilé, Milan royal, Phragmite Aquatique, Balbuzard Pêcheur, Râle des genêts, Liparis de Loesel, Mulette perlière, Flûteau nageant, Plantes messicoles, Vieux bois).

☛ Les modalités de rédaction du plan régional d'actions (PRA) en faveur du Milan royal

Depuis plusieurs années, des actions en faveur du Milan royal ont été réalisées en Lorraine. Les porteurs de ces projets ont sollicité la DREAL en 2013 afin de dresser tous ensemble un bilan de ce qui a été réalisé.

Une réunion avec les divers acteurs (associatifs, ONF,...) a été ainsi organisée fin 2013 en ce sens et a fait émerger le besoin de formaliser, de rassembler ces actions dans un document stratégique visant à cadrer, répartir les moyens et organiser les échanges entre les différents partenaires. C'est aussi au cours de ces échanges que Lorraine Association Nature (Loana), représentée par Guillaume Leblanc, a été identifiée comme la structure qui, par ses engagements en faveur de l'espèce, pouvait produire ce document.

Loana a tenu ses engagements en termes de délai. Le plan a été relu par les membres du comité d'experts qui avaient accepté d'y participer dont le rédacteur actuel de la nouvelle mouture du plan national Milan royal qui devrait être validé prochainement.

AVIS DU CSRPN:

En considération de ce qui précède et au vu des éléments exposés en séance, le CSRPN

- **Emet un avis favorable sur les grandes orientations de ce plan assorti d'une réserve sur l'utilisation de techniques de balisage et de marquage alaire** pour laquelle le CSRPN demande de s'assurer au préalable que ces dispositifs ne seront responsables d'aucun impact négatif sur les individus marqués ;
- **Demande une présentation du bilan de ce plan à mi-parcours** afin de dégager les éventuelles nouvelles orientations ;
- **Demande la constitution d'un groupe de travail** composé de Jean François, Matthieu Gaillard et Yves Muller en liaison avec les opérateurs, la Région et la DREAL qui sera chargé :
 - d'examiner ce plan de manière plus fine ;
 - de veiller à l'articulation du plan régional avec le plan national d'actions ;
 - d'informer les membres du CSRPN de leurs conclusions complémentaires.

Le président du CSRPN
M. Serge MULLER

